



**MUNICIPALITE DE MANSEAU
MRC DE BECANCOUR
PROVINCE DE QUEBEC**

AVIS PUBLIC

Avis public est donné par le soussigné, Jean Bélanger, directeur général et greffier trésorier, à tous les contribuables de la Municipalité de Manseau à l'effet que le conseil statuera sur une demande de dérogation mineure lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 1^{er} septembre 2026.

La demande de dérogation mineure concerne l'immeuble suivant :

920, route 218, lot # 6 233 518 du cadastre du Québec

La présente demande de dérogation mineure vise à autoriser un agrandissement de bâtiment d'une superficie de 88,37 m² afin d'aménager un garage attenant, ce qui excède le 50% autorisé l'article #360 du règlement de zonage #2012-04.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Manseau, ce 5^e jour du mois d'août 2026.

Jean Bélanger
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Jean Bélanger, directeur général et greffier trésorier de la Municipalité de Manseau, certifie, sous mon serment d'office, avoir publié l'avis ci-dessus en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, y incluant sur le site Web de la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 5 août 2026.

Jean Bélanger
Directeur général et greffier-trésorier
